

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2024 - 2025

Licence STAPS : MANAGEMENT DU SPORT

Conseil de Gestion : 8 juillet 2024

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 10 septembre 2024

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention Management du Sport : Frederique Thomas Frederique.thomas@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
N1 STAPS Clermont Commun	Alain Grimbert Frédérique Thomas	alain.grimbert@uca.fr ; frederique.thomas@uca.fr
N1 STAPS Vichy Commun	Gaël Ennequin	gael.ennequin@uca.fr
N2 MS	Frédérique Thomas	frederique.thomas@uca.fr
N3 MS		

Contacts en scolarité :

N1 STAPS Clermont : Marion NOEL marion.noel@uca.fr

N1 Vichy : Charlotte MARATRAT Charlotte.maratrat@uca.fr

N2 STAPS Clermont : Benoit BOBOUL Benoit.boboul@uca.fr

N3 STAPS Clermont : Cathie VAURIS cathie.vauris@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Non contrôlée
Assiduité aux TD	Contrôlée - Modalité : Appel - 0 absence non justifiée tolérée
Assiduité aux TP	Contrôlée - Modalité : Appel - 0 absence non justifiée tolérée
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => une épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 1 absence injustifiée.

Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI Si dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de 1 absence injustifiée aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

Concernant les cours de travaux pratiques des APSA : lorsqu'un étudiant est blessé et ne peut plus pratiquer, sous réserve qu'il ait participé à la moitié au moins des leçons programmées, l'enseignant responsable du cours pourra attribuer une note à un étudiant, en fonction de ce qu'il aura pu constater durant la période où l'étudiant était valide.

Pour les mentions de licence STAPS : L'enseignant peut attribuer une note de pratique d'APSA à des étudiants qui ont une période de dispense telle que leur quantité de pratique est supérieure ou égale à la moitié des leçons programmées. Dans le cas contraire, si l'enseignant peut leur proposer une activité annexe, du type observation, analyse, conseil, etc. à laquelle il adjoint éventuellement une commande de travail à rendre sous forme de dossier, de compte-rendu ou autre, l'enseignant peut attribuer une note à l'étudiant, dans la limite maximum de 06/20. Dans tous les cas, il va de soi que ces étudiants ont pu attester d'une raison médicale légitime. Il convient néanmoins de proposer à l'étudiant de choisir entre le fait d'être déclaré défaillant ou de se voir attribuer une note.

Stages

Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Niveau 2 management du sport	100 h	septembre à mai
Niveau 3 management du sport	250 h	septembre à juin

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation N2 STAPS MS: Frederique Thomas frederique.thomas@uca.fr

N3 STAPS MS

stages.staps@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - STAPS Commun à toutes les mentions Licence STAPS Compensation intégrale

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)

Niveau 2 - STAPS Management du Sport

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
bloc A: Enseignements Scientifiques transversaux	31,32,41A,41B	21		X	
Bloc B: Enseignements techniques et technologiques MS	33, 34 , 43, 44	12		X	
Bloc C: Langue vivante et option diplômante	36, 46, 48	9	x		
Bloc D enseignement scientifiques et complémentaire MS	35, 42, 47	18		x	

Niveau 3 - STAPS Management du Sport

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	51, 52	12		X	
B	53, 54	9		X	
C	55, 56	9		X	
D	61, 65	12		X	E
E	62, 66, 67	9	X		
F	63, 64	9		X	E

NIVEAU 1 - STAPS

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

24 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des exam			2 ^{nde} chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	UE 11 : Enseignements Scientifiques Sciences de la Vie et Santé (1)	6												
	EC 1 : Anatomie 1		1	EvC	100%	2	QCM	2x15mn	1	QCM	15mn	1	QCM	15 min
	EC 2 : Bioénergétique		1	EvT		1	QCM	20 min				1	QCM	20 min
	UE 12 : Enseignements scientifiques SHS (1)	9												
	EC 1 : Sociologie des pratiques sportives		1	EVT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	EC 2 : Histoire du mouvement sportif		1	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
	EC 3 : Economie et Gestion du sport		1	EVT+EvC	20%	2EvC et 1EvT	EVT : 80% TD (CC) : 20%	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	UE 13 : Connaissances Techniques et culturelles APSA Théories	6												
	Théorie APSA 1*		0,66	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	Théorie APSA 2*		0,66	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	Théorie APSA 3*		0,66	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	UE 14 : Connaissances Techniques APS Pratiques	3												
	Pratique APSA 1		0,33	EvC	100%		TP		1	TP	2h	1	TP	2h
	Pratique APSA 2		0,33	EvC	100%		TP		1	TP	2h	1	TP	2h
	Pratique APSA 3		0,33	EvC	100%		TP		1	TP	2h	1	TP	2h
	UE 15 : Enseignements Méthodologiques Transversaux	6												
	EC 1 : Méthodologie d'aide à l'écrit et soutien		1	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
	EC 2 : Outils informatiques, MTU		1	EvC	100%	2	E		1	E	2h	1	E	2h
	EC 3 : Forum PPF		Validation	EvT		1	A1		1	Mémoire		1	Mémoire	
	EC 4 : Module Développement durable		Validation	EvT			A3						A3	
		30												

2	UE 21 : Enseignements Scientifiques Sciences de la Vie et Santé (2)	9												
	EC 1 : Fonctions biologiques		1	EvT		1	QCM	30 min				1	QCM	30 min
	EC 2 : Anatomie 2		1	EvC	100%	2	QCM	15 min	2	QCM	15 min	1	QCM	15 min
	EC 3 : Biomécanique		1	EvC	100%	2	E	2h	1	E	15 min TD de substitution (2h)	1	E	2h
	UE 22 : Enseignements scientifiques SHS (2)	6												
	EC 1 : Psychologie du développement et de l'apprentissage		1	EVT+EvC	25%	2EvC et 1EvT	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
	EC 2 : Anthropologie des pratiques physiques, sportives et artistiques		1	EVT+EvC	25%	2EvC et 1EvT	EvT : A4	1h	1	A4	1h	1	A4	1h
	UE 23 : Connaissances Techniques et culturelles APSA Théories	6												
	Théorie APSA 4*		0,66	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	Théorie APSA 5*		0,66	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	Théorie APSA 6*		0,66	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	UE 24 : Connaissances Techniques APS Pratiques	3												
	Pratique APSA 4		0,33	EvC	100%		TP		1	TP	2h	1	TP	2h
	Pratique APSA 5		0,33	EvC	100%		TP		1	TP	2h	1	TP	2h
	Pratique APSA 6		0,33	EvC	100%		TP		1	TP	2h	1	TP	2h
	Choix : UE 25.1 ou 25.2	3												
	UE 25.1 : Enseignements professionnels transverseaux													
	EC 1 : Méthodologie projet animation dans les APS		0,4	EvC	100%	2	Mémoire + A2		2	Mémoire + A2		1	Ecrit	1h
	EC 2 : Découverte préprofessionnelle, Parcours Entraînement sportif		0,6	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	EC 2 : Découverte préprofessionnelle, Parcours Activité Physique Adaptée et Santé		0,6	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	EC 2 : Découverte préprofessionnelle, Parcours Education et Motricité		0,6	EvT		2	E+QCM	E 1h QCM 10 mn				2	E+QCM	E 1h QCM 10 mn
EC 2 : Découverte préprofessionnelle, Parcours Management du Sport		0,6	EvT		1	E	1h				1	E	1h	

UE 25.2 : RéoPass													
EC 1 : Méthodologie projet animation dans les APS		0,4	EvC	100%	2	Mémoire + A2		2	Mémoire + A2		1	Ecrit	1h
EC RéoPass		0,6	EvC	100%	2	EvC1 : A EvC2 : O	EvC1 : A EvC2 : O	1	O	20 min	1	O	20 min
UE 26 : Anglais													
	3												
EC : Anglais		1	EvC	100%	2	O+E		2	O+E	1h30	2	O+E	1h30
	30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

**APSA Canoë kayak et escalade évalués en contrôle continu*

A1 : Participation active aux tables rondes du forum

A2: Conduite d'une séance de 30 minutes minimum

A3 : Module Développement Durable : les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

A4 : le sujet est composé d'une première partie comprenant 5 questions à choix multiple auxquelles il faut obtenir une note de 4 sur 5 pour que la suite de la copie soit prise en compte (ces questions sont issues des QCM Wooclap effectués puis corrigés durant les cours) et d'une seconde partie constituée de questions rédactionnelles.

NIVEAU 2- MENTION MANAGEMENT DU SPORT

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 33

crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Enseignements Scientifiques Transversaux Communs	9												
		EC1: Sciences de l'intervention professionnelle et de l'expertise en sport en en éducation physique	1	1	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
		EC2: Activité, expérience, et performance	1	1	EvC/EvT	20%	3	E	1h00	1	E	1h	1	E	1h
		EC3: Croissance et maturation	1	1	EvT		1	E	45 mn				1	E	45 mn
		UE 32 : Enseignements scientifiques Transversaux optionnels 2 parmi 3	6												
		EC1: Adaptations physiologiques à l'exercice	1	1	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
	EC2: Outil de management et de communication	1	1	EvC	100%	2	TP+E	2h	1	E	2h	2	E	2h	
	B	UE 33 : Enseignements techniques et technologiques spécifiques parcours MS	3												
		EC 1 :théorie activités nautiques	0,5	0,5	EvC	100%	2	M+O		1	E	1h	1	E	1H
		EC 2 : théorie activités hivernales	0,5	0,5	EvC	100%	2	M+O		1	E	1h	1	E	1H
		UE 34 : Enseignements techniques et technologiques spécifiques parcours MS	3												
		EC 1 :pratiques activités nautiques	0,5	0,5	EvC	100%	2	TP	2	2	TP	1H		TP	1H
		EC 2 : pratiques activités hivernales	0,5	0,5	EvC	100%	3	TP		1	TP		1	TP	
	D	UE 35 : Enseignem complémentaires spécifiques parcours MS	6												
		EC 1 : Introduction au management des organisations sportives	0,66	0,66	EVT		1	E	1h30				1	E	1H
EC 2: Evenementiel sportifs et Politiques publiques		0,66	0,66	EVC	100%	3	E+O	1h	1	E	1h30	1	E	1h30	
EC 3 : Analyse financière et conduite de projet		0,66	0,66	EVT		1	E	1H				1	E	1H	
C	UE 36 : Langue Vivante	3													
	EC 1 : Anglais 2.1	1	1	EVC	100%	2	E+O		2	E+O		2	E+O		
			30												

4	A	UE 41A : Enseignements scientifiques Transversaux communs	3														
		EC 1 : Du geste à l'intervention : approche ergonomique des pratiques corporelles		1	EvT		1	QCM en ligne	20 mn				1	QCM en ligne	20 mn		
		UE 41B : Enseignements scientifiques Transversaux	3														
			EC 1: Théorie de la Motricité		0,5	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30	
			EC 2: droit du sport		0,5	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30	
	D	UE 42 : Enseignements scientifiques scientifiques MS	9														
		EC 1: Sociologie des cultures sportives		1	EvT		1	E	2h					1	E	2h	
		EC 2: Ethnographie des espaces sportifs		1	EvC	100%	2	M+E		1	E	1h30		1	E	1h30	
			EC 3 : Entreprise et marque de sport		1	EvC/EvT	70%	2	E+TP	1h	1	E	1h30		1	E	1h
	B	UE 43 : Enseignements et technologiques spécifique MS	3														
		EC 1: Théorie Multiactivité été		0,33	EvC	100%	2	M+O		1	E	1h30		1	E	1h30	
		EC 2: Théorie des loisirs récréatifs et culturels, des sports alternatifs et innovants		0,66	EvT		1	E	2h					1	E	2h	
		UE 44 : Enseignements et technologiques spécifique MS	3														
		EC 1: Pratiques Multiactivité été		0,33	EvT		1	TP	1h					1	TP	1h	
		EC 2: Pratique des loisirs récréatifs et culturels		0,33	EvT		1	TP	1h					1	TP	1h	
		EC 3 : Pratique des sports alternatifs et innovants		0,33	EvT		1	TP	1h				1	TP	1h		
C	UE 46 : Enseignements optionnels + PPF	3															
	EC 1: Projet professionnel et de formation		0,25	EvC	100%	2	M+O		2	M+O			2	M+O			
		EC2: Enseignement optionnel		0,75	EvC	100%	2	TP/A		1	E/A		1	E/A			
D	UE 47 : STAGE 100 H	3															
	EC : Stage		1	EvC	100%	2	M+O	0=15 mn	2	M+O	0=15 mn		2	M+O	0=15 mn		
		EC 1: Pratique personnelle d'une APSA en structure extra universitaire à raison de 100 h et pratique d'animation sportive auprès de public enfant , adloescent et adultes		validation													
C	UE 48 : Langue vivante	3															
	EC 1 : Anglais 2.2		1	EVC	100%	2	E+O		2	E+O			2	E+O			
			30														

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

UE 46 EC2 : L'accès aux épreuves de 2nde chance des activités 'Accompagnateur Moyenne Montagne' et 'Voile' ne sera autorisé que si l'étudiant a participé, en cours d'année, à un nombre de séances suffisant pour garantir sa sécurité lors de la pratique. Cette restriction doit être prise en compte par l'étudiant lorsqu'il effectue son choix d'activité.

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU 3- MENTION MANAGEMENT DU SPORT

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 48 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	UE 51 : Projet et espaces sportifs	6												
		EC1 : Ingénierie du projet		1	EvT		1	E	2H				1	E	2H
		EC2 : Equipements et espaces sportifs		1	EvT		1	E	2H				1	E	2H
	A	UE 52 : Enseignements scientifiques	6												
		EC1 : Sociologie du loisir et initiation à la recherche		1	EVC + EvT	50%	2	E+M	2h	2	E+M	2h	2	E+M	2h
		EC2 : Socio-marketing et méthodologie de la recherche		1	EvC	100%	2	M+M		1	E	2h	1	E	2h
	B	UE 53 : Pratiques sportives et étude des univers du sport et des loisirs	3												
		EC1 : APS 1 (pratique et animation)			Validation										
		EC2 : Etude d'un secteur organisationnel		1	EvC	100%	3	E+M+O		1	E	2H	1	O	20mn
	B	UE 54 : Outils professionnels et logiques managériales	6												
		EC1 : Accompagnement du projet professionnel			validation	validation									
		EC2 : Créativité		0,66	EvC + EvT	50%	3	2TD + E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC3 : Gestion des ressources humaines et sport et développement durable		0,66	EvC	100%	2	E + O		2	E	1H	2	E	1H
		EC4 : Analyse financière des organisations sportives		0,66	EvC	100%	2	2TD		1	E	2h	1	E	1h
C	UE 55 : Marketing et Communication	6													
	EC1 : Ingénierie de l'Évènementiel		1	EVT		1	E	2h				1	E	2h	
	EC2 : Marketing des produits et services sportifs		1	EvC	100%	2	M+E		1	E	1h	1	E	1h	
C	UE 56 : Langue Vivante	3													
	Anglais 3.1		1	EVC	100%	2	E+O		2	E+O		2	E+O		
		30													

6	D	UE 61 : Micro-projet	6												
		Micro-projet		2	EvC	100%	2	M + S		2	M + S		2	M + S	
	E	UE 62 : Enseignements scientifiques	3												
		EC1 : Sport, Territoire et Politiques Publiques		0,33	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		EC2 : Analyse juridique et fonctionnement des structures sportives		0,33	EvT		1	E	2h				1	E	2h
		EC3 : Sciences sociales et organisations sportives		0,33	EvT		1	E	2h				1	E	2h
	F	UE 63 : Pratiques sportives et territoires récréatifs	3												
		EC1 : APS 2 (pratique et animation)		Validation											
		EC2 : Audit des territoires sportifs		1	EvC	100%	2	M + O		1	E	2h	1	E	2h
	F	UE 64 : Innovation et Communication	6												
		EC1 : Communication, design et infographie, réseaux sociaux et réseaux professionnels		1	EVC	100%	4	3 TP + M		2	E + M	2h	1	E	3h
		EC2 : Gestion de l'innovation		0,33	EvC + EvT	50%	4	3TD + 1EvT	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC3 : Culture entrepreneuriale et sport		0,33	EvC + EvT	50%	4	3TD + 1EvT	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC4 : Conception de produits et de services		0,33	EvC	100%	2	M + TD		2	M + E	1h30	1	E	1h30
	D	UE 65 : Formation professionnelle à l'intervention en management du sport	6												
	Stage 250h		2	EvC	100%	2	M + S		2	M + S		2	M + S		
	Témoignages professionnels		validation	validation											
E	UE 66 : UE libre	3													
	UE libre		1												
E	UE 67 : Langue vivante	3													
	Anglais 3.2		1	EVC	100%	2	E+O		2	E+O		2	E+O		
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

nature de l'épreuve "Autre" : évaluation des pratiques sportives



Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1^{er} cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires du Développement Durable. Selon la note obtenue, la validation du module peut également permettre d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux du Développement Durable
- Aborder les notions de développement durable dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h composé de 6 axes**
- Validation de chaque axe par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention d'une note minimale de 12/20. La validation d'un axe ouvre l'accès à l'axe suivant. La validation des 6 axes entraîne la validation du module Développement Durable.

3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

4-Modalités d'évaluation 2024-2025 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études ou la diplomation	Obtention de l'open badge
Licence DEUST	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module DD (AJDD) »	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
	Obligatoire en N3 sauf si validé lors du N1 ou du N2		Si non validé, pas de diplomation de licence / DEUG / DEUST	
LAS et LAS-R	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	La non -validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales. Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module DD (AJDD) » Attention en LAS 3 ou LAS-R 3 la non validation du module n'empêche pas la candidature mais ne permet pas d'obtenir la diplomation licence.	
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le module en N2	
BUT	Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année. Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance. Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.			

ETUDIANTS INTERNATIONAUX

ENSEIGNEMENTS DE LANGUES EN LICENCE

Il est proposé un renforcement en langue française aux étudiants internationaux souhaitant approfondir leurs connaissances et optimiser leurs chances de réussite en Licence.

Dans le cas où ces étudiants choisiraient cette possibilité, il en est fait mention dans leur contrat pédagogique. Pour les étudiants en parcours adapté, ce renforcement est obligatoire.

1^{ER} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits sont attribués au semestre 2 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

L'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

2^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 3 et 4 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

3^{EME} NIVEAU DE LICENCE

Les maquettes restent inchangées pour les étudiants internationaux aux semestres 5 et 6.

Il est cependant conseillé aux étudiants internationaux de choisir l'UE libre Français Langue Etrangère – FLE affectée de 3 crédits au semestre 6.



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2024 - 2025

LANSAD - LICENCES

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 10/09/2024

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise Peyrard', written over a light blue horizontal line.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

LANSAD	Réfèrent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Lynsey GIROIRE N2: Alison JOHNSTONE N3 Rose-Marie Farwell PSSSE: N1 Lynsey Giroire N2/N3 Fabienne DAUVERGNE STAPS : Morganne SHELFORD SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL N2/N3: Fabienne DAUVERGNE	lynsey.giroire@uca.fr alison.johnstone@uca.fr rosemary.farwell@uca.fr lynsey.giroire@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CELEN Espagnol : M. Rocio PRADO-SANCHEZ Italien : M. Claudio CHIANCONE Néerlandais : Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	stefanie.ceelen@uca.fr rocio.prado@uca.fr claudio.chiancone@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr piotr.rosol@uca.fr olga.shchetinkova@uca.fr

Contact en scolarité :

Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Mme Elora PRESLE : elora.presle@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (Evc)

Assiduité aux CM

Assiduité aux TD

Les cours de LANSAD respectent le réglemeent de la compostante d'inscription de l'étudiant

Assiduité aux TP

Accès à la salle d'examen

Les cours de LANSAD respectent le réglemeent de la compostante d'inscription de l'étudiant

La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue

Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue

Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.
 ML'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI SI dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de xx absences injustifiées aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

Stages

Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Non concerné		

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée			X		

Niveau 2 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée	Cf. Les MCCC de la mention concernée				

Niveau 3 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée	Cf. Les MCCC de la mention concernée				

Licence tous niveaux

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
		LANSAD Autres langues LCC/ LCSH													
		LANSAD Allemand		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
		LANSAD Italien		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
		LANSAD Espagnol		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
		LANSAD Néerlandais		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
		LANSAD Portugais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
		LANSAD Polonais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
		LANSAD Russe		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E et/ou O	1h/15 min
		LANSAD Anglais STAPS													
		N2 S3		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	2	E + O	1h/10min
		N3 S5		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	2	E + O	1h/10 min
		LANSAD Anglais SCIENCES													
		N1 S1 LAS		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/5min	2	E + O	45min/5min
		N2 S3		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 10min	2	E + O	45min/ 10 min
		N3 S5		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 5 min	2	E + O	1h/ 5 min
		LANSAD Anglais LCC/LCSH													
		N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
		N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
		LANSAD LCC/LCSH EAD													
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S3 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h	
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S5 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h	
	LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	E	1h	
	LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	O	10 min	

LANSAD Portugais EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE													
LAS 2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		pas de RSE			1	E	1h
N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE EAD													
N2 S3 EAD		1	EvT		1	0	10 min				1	O	10 min
N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais INSPE													
UE 303 Anglais		1	EvC		2	E + O		1	E	1h	1	E	1h
UE 501 Anglais		1	EvC		2	E + A		1	E	1h30	1	E	1h30

UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
LANSAD Autres Langues LCC/ LCSH													
LANSAD Allemand		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Italien		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
LANSAD Espagnol		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Néerlandais		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Portugais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Polonais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Russe		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E et/ou O	1h/ 15 min
LANSAD Anglais STAPS													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/5min	2	E + O	45min/5min
N2 S4		1	EvC		2	O + E		2	E + O	10 min	2	E + O	8 à 10 min
N3 S6		1	EvC		2	O + E		2	E + O	10 min	2	E + O	5 à 15 min
LANSAD Anglais SCIENCES													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5min	2	E + O	1h + 5min
N2 S4		1	EvC		2	O		2	O + A	10min	2	A + O	10min
N3 S6		1	EvC		2	O + E		2	O + A*	10min	2	A*+O	10min
LANSAD Anglais LCC/LCSH													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/ 5 min	2	E + O	45 min/ 5 min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	5 min	1	O	5 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
LANSAD LCC/LCSH EAD													
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N1 S2 EAD		1	EvT		1	0	15 min				2	E + O	45 min/ 5 min
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S4 EAD		1	EvT		1	0	15 min				1	E	1h

LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S6 EAD		1	EvT		1	0	15 min				1	E	1h
LANSAD Autres Langues LCC/ LCSH EAD													
LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E	1h				1	O	10 min
LANSAD Portugais EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE													
LAS 1 S2		1	EvC		2	O + E		pas de RSE			2	E + O	45min/7min
LAS 2 S4		1	EvC		2	O + A		pas de RSE			1	O	20 min
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/7min	2	E + O	45min/7min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	10 min	1	O	20 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	10 min	1	O	20 min
LANSAD Anglais PSSSE EAD													
N1 S2 EAD		1	EvT		2	M + O	10 min				2	M + O	10 min
N2 S4 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
N3 S6 EAD		1	EvT		1	0	15 min				1	0	15 min
LANSAD Anglais INSPE													
UE 201 Anglais		1	EvC		2	E + O		2	E + O	1h/ 5 min	2	E + O	1h/ 5 min
UE 401 Anglais		1	EvC		2	E + O		1	O	10 min	1	O	20 min
UE 601 Anglais		1	EvC		2	O + A		1	O	20 min	1	O	20 min

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Remarques : Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre